



# JUGE ARBITRE TERRITORIAL 3

## CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 18 ans au minimum,
- Être licencié à la FFHandball

## COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques : 80 €

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription composé de :

- Formulaire individuel à remplir en ligne en cliquant [ici](#)
- Attestation de prise en charge financière de la formation à télécharger [ici](#)

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :**

01 octobre 2018

## CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

### *Comité 18*

5418000.cda@ffhandball.net

### *Comité 28*

5428000.cda@ffhandball.net

### *Comité 36*

5436000.cda@ffhandball.net

### *Comité 37*

5437000.cda@ffhandball.net

### *Comité 41*

5441000.cda@ffhandball.net

### *Comité 45*

5445000.cda@ffhandball.net

Il arbitre des rencontres compétitives jusqu'au 1er niveau régional. Ses connaissances des règles et ses techniques de base lui permettent de diriger la rencontre en s'assurant de son bon déroulement et de la sécurité des joueurs.

## PUBLIC VISÉ

Tout licencié intéressé par la fonction arbitrale dans son club et désirant officier dans des niveaux allant de la pratique Loisirs Adultes à la pratique compétitive de 1<sup>er</sup> niveau régional.

## OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES

- > Assurer la gestion administrative et matérielle de la rencontre,
- > Protéger les joueurs en appliquant correctement l'échelle des sanctions,
- > Comprendre le jeu proposé par les deux équipes pour adapter au mieux ses interventions,
- > Développer les techniques d'arbitrage (attitude, gestes, placement...)

## CONTENUS DE FORMATION

- > Les techniques de base de l'arbitrage,
- > Les rôles et missions de l'arbitre,
- > La gestion administrative de la rencontre,
- > La protection du joueur, du jeu.

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Quatre modules en présentiel organisés sous forme d'alternance de temps d'apports théoriques, de travaux de groupe, d'observation et de pratique,
- > Des suivis d'arbitrage en situation.

## ÉVALUATION / CERTIFICATION

Attribution du grade « Juge Arbitre T3 » après avoir réalisé le parcours de formation déterminé après positionnement, validé par contrôle continu les connaissances abordées et obtenu un suivi pratique positif sur une rencontre « officielle » (désignation CDA).

## DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

### *Formule modulaire*

Un temps de positionnement visant à individualiser le parcours de formation en fonction des compétences déjà acquises

+

Une à plusieurs sessions par département constituées de 4 modules de 3H réparties sur toute la saison